



LA LETTRE DU *Cedre*

Publication mensuelle d'information
du centre de documentation de recherche
et d'expérimentations sur les pollutions
accidentelles des eaux

ISSN : 1961 - 9553

N° 209 - événements de janvier 2013

Intervention

Le premier mois de l'année a été relativement calme. Le PC intervention du *Cedre* a été sollicité par un CODIS sur l'ampleur et l'évolution de la réaction chimique entraînée par le mélange accidentel de substances basiques (soude) et acide (acide nitrique + acide phosphorique). Le *Cedre* était en contact avec le fabricant et la CASU (INERIS) pour valider un protocole d'intervention. Par ailleurs, les autorités françaises (Préfecture maritime) et britanniques (Maritime and Coastguard Agency - MCA) ont sollicité l'avis du *Cedre* respectivement sur des questions de transbordement de matière sur l'eau (cendres volantes) et suite aux dépôts d'une « substance bleue » non identifiée sur les grèves de l'embouchure de la Tamise dont l'analyse a révélé qu'il s'agissait de graisse. Des particuliers ont également sollicité son avis sur des aspects réglementaires concernant l'immersion d'épaves, ou encore la technique à mettre en œuvre pour nettoyer des murs pollués par du fuel domestique à la suite d'inondations. Samedi 26 janvier, à l'initiative du MCA, un exercice MAR-ICE de grande ampleur, impliquant plusieurs substances dangereuses a permis de tester le protocole.

En bref

Visite

► 28 et 29 janv. : M. Chrétien, nouveau correspondant DEB pour le *Cedre*

Publication

► Le "Guide à destination des autorités locales : que faire face à une pollution accidentelle des eaux ?" est désormais disponible en version papier

Agenda

► Journée d'information du *Cedre* « La modélisation des pollutions », mercredi 27 mars, Direction de l'Eau et de la Biodiversité, Grande Arche, Paroi Sud - Paris-La-Défense. [Programme provisoire](#) et [Bulletin d'inscription](#)

Conférence Gulf of Mexico Oil Spill & Ecosystem

Du 21 au 23 janvier s'est tenue à la Nouvelle-Orléans (Etats-Unis) la conférence Gulf of Mexico Oil Spill & Ecosystem, consacrée aux impacts de l'accident de la plateforme *Deepwater Horizon* sur l'environnement du Golfe du Mexique. Avec plus de 800 participants, scientifiques essentiellement, près de 400 présentations réparties en 19 séances thématiques et quelque 200 posters, il s'est agi du 1er évènement sur le sujet d'une telle ampleur et organisé conjointement par les agences fédérales et le secteur privé. En plus de l'estimation des impacts, socio-économiques ou écologiques, les présentations et discussions ont couvert un large spectre thématique incluant notamment les développements technologiques récents en matière de dispersion sous-marine, ou encore l'amélioration des connaissances en matière d'hydrographie dans la région concernée. Du fait du nombre élevé d'études en cours, de la diversité des approches retenues et de leurs états d'avancement respectifs, il est délicat d'esquisser à ce stade une vision globale des impacts liés à la pollution. On retiendra néanmoins, concernant le milieu marin, les fortes présomptions d'impact sur certains récifs coralliens proches du puits fuyard, tandis que sur le littoral les effets éventuellement mis en évidence à ce jour sont, a priori, de relativement faible ampleur. Quoiqu'il en soit, les études mises en œuvre suite à la pollution contribuent manifestement à la meilleure connaissance de systèmes jusqu'alors méconnus. On mentionnera également la perception largement partagée de l'intérêt à intégrer les résultats des programmes scientifiques post-*Deepwater Horizon* à ceux produits par ailleurs dans le cadre de missions courantes des agences fédérales et des organismes de recherche, fondamentale ou appliquée, ainsi que d'autres programmes existants tel que celui de restauration de la qualité des eaux du Golfe.

Conférence Arctic Frontiers

Un ingénieur de l'équipe Recherche et Développement a participé à des journées d'échanges scientifiques organisées par la société Akvaplan Niva à Tromsø (Norvège) les 21 et 22 janvier derniers. L'objectif était d'identifier des axes de collaboration au travers, notamment, d'études visant à caractériser l'impact potentiel d'un pétrole dispersé sur l'écosystème arctique. Le Docteur Vladimir Pavlenko, président de la branche Oural de l'Académie des Sciences de Russie, a participé à ces échanges. Il a invité le *Cedre* et Akvaplan Niva à présenter les résultats de cette réflexion lors du prochain Norwegian-Russian Arctic Offshore Workshop qui se tiendra du 17 au 20 juin à Arkhangelsk (Russie).

Statistiques MOTHY 2012

Le Centre National de Prévisions de Météo France opère un système de prévisions de dérive en mer appelé MOTHY pour assister les autorités responsables de la lutte contre les pollutions marines accidentelles et les opérations de recherche et sauvetage. En 2012, MOTHY a été activé 508 fois, ce qui représente une augmentation de près de 20% par rapport à 2011. Cette augmentation est due à une hausse des demandes pour les recherches d'objets et de personnes (plus des 4/5 du total), alors que les demandes pour des hydrocarbures sont en baisse continue depuis plusieurs années, liés à la diminution des observations de pollutions. L'année 2012 n'a pas été marquée par une

grosse pollution. Cependant, l'échouement du *Costa Concordia* a donné lieu à 26 demandes de dérive, ce qui a représenté plus du quart des demandes de dérives d'hydrocarbures de l'année. Plus de 40% des demandes viennent de l'outre-mer, en augmentation significative, particulièrement venant du CROSS de la Réunion (+118% par rapport à 2011) pour des recherches au large de Mayotte. [Plus d'info.](#)

Visite de Mme Souliman, préfet délégué pour la défense et la sécurité - ZDO

Le 9 janvier, Madame Françoise Souliman, qui a pris les fonctions de préfet délégué pour la défense et la sécurité auprès du préfet de la région Bretagne, préfet de la zone de défense et de sécurité ouest, préfet d'Ille-et-Vilaine et sur décision du conseil des ministres du 7 novembre 2012, a visité le *Cedre* accompagnée d'une partie des membres de son état-major. Cette visite a été l'occasion de lui présenter l'organisme et les missions qu'il assume en soutien aux autorités de l'Etat, et de lui montrer quelques-uns des moyens d'expérimentation et d'essais dont le *Cedre* dispose qui peuvent être mis en œuvre tant pour des activités de recherche et développement que pour l'aide à la décision en situation de crise.

Réélection de Pierre Maille à la présidence du Parc Naturel Marin d'Iroise

Le Parc Naturel Marin d'Iroise (PNMI) a fêté ses cinq premières années d'existence. Lors de la réunion du conseil de gestion, auquel siège le *Cedre*, M. Pierre Maille, président sortant, a été réélu pour un mandat de 5 ans. André Talarmin et Emmanuel Kelberine ont été élus vice-présidents. Le parc marin a présenté son tableau de bord 2013, vision annuelle et sur le long terme de l'état de santé de la mer d'Iroise et l'efficacité de gestion du Parc. Un point a également été fait sur son programme d'actions 2013, la Charte Natura 2000 pour les manifestations nautiques et le point sur l'hydrolien dans le passage du Fromveur.

Guides opérationnels Cedre sur les barrages manufacturés et à façon

Pour mémoire, le guide opérationnel « [Les barrages antipollution manufacturés](#) » est disponible en version papier depuis plusieurs mois à la documentation du *Cedre*. Il traite des barrages antipollution commercialisés et tente de fournir une vue d'ensemble des principaux équipements disponibles sur le marché. Celui sur « [Les barrages antipollution à façon](#) », également disponible en version imprimée, présente des dispositifs qui peuvent être fabriqués avec des moyens locaux et rassemble des conseils pratiques afin d'élaborer ce type de systèmes. Depuis ce mois-ci, ces 2 guides sont téléchargeables en versions française et anglaise sur notre site www.cedre.fr.

Deepwater Horizon : le montant de la facture

Le 29 janvier l'accord signé en novembre dernier, entre BP et les autorités américaines a été approuvé. La facture s'élève à 12 milliards de dollars et permet l'arrêt des poursuites pénales alors que doit s'ouvrir le 25 février prochain le procès au civil. BP risque dans ce cadre jusqu'à 18 milliards d'amende supplémentaire. Transocéan s'est quant à lui engagé à verser 1,4 milliard de dollars dans un accord non encore approuvé par le juge.

Costa Concordia : le point un an après

La fin des opérations d'enlèvement de l'épave entamées en mai 2012, par Titan Salvage et Micoperi, et devant initialement se terminer en février 2013, est désormais envisagée pour septembre en raison des mauvaises conditions météo et des difficultés techniques du chantier ([lettre 202](#)). Le rapport du Bea Mer italien n'est quant à lui toujours pas paru bien que le parquet ait achevé son enquête fin décembre et que l'ouverture du procès pénal soit prévue au printemps prochain. L'arrêt de catastrophe naturelle sur l'île a par contre été prolongé d'un an.

Matterhorn : amende confirmée

La cour d'appel de Rennes a confirmé le jugement du tribunal correctionnel de Brest, le capitaine du *Matterhorn* devra payer un million d'euros. Seule différence, l'armateur n'aura pas à s'acquitter des 90% de cette amende. Le navire avait été surpris en mai 2009 au large des côtes françaises avec une nappe d'hydrocarbures dans son sillage.

Erika : remboursement demandé à la France

La France qui avait accordé des allègements de charges sociales aux pêcheurs après la pollution de l'*Erika* vient d'être mise en demeure par la Commission Européenne de rembourser les charges salariales exonérées ainsi que les intérêts moratoires. Depuis 2011, la France se croyait en conformité de la règle européenne suite au remboursement des charges patronales demandée par la Commission Européenne en 2009.

[Se désabonner de la lettre du Cedre](#)

[Informations légales](#)

[Nous contacter](#)

Un geste pour la planète, n'imprimez pas vos messages !